

Termidor® SC

Insecticide à usage professionnel contre les termites

Biocide (TP18) contenant 9,6 % de fipronil +
0,0125% de MIT sous forme de suspension
concentrée (SC)

N° d'autorisation : FR-2016-1029

Numéro de lot et date de fabrication :
voir sur l'emballage.

Date limite d'utilisation :
2 ans à partir de la date de fabrication.

200 ml



*Consulter ce livret
avant toute utilisation*

BASF France S.A.S.

Division Agro
21, chemin de la Sauvegarde
F-69134 ECULLY Cédex
Tél. : 04 72 32 45 45

Fabricant : BASF Agro B. V.,
Arnhem (NL) Freienbach Branch
Huobstrasse 3 - 8808 Pfäffikon - Switzerland

BASF
We create chemistry

© = Marque déposée BASF

Version étiquette 09/2019 - 81136962FR1099

PRECAUTIONS D'EMPLOI :



Termidor SC - (9,6% fipronil - n° CAS 120068-37-3 + 0,0125% MIT - n° CAS 2682-20-4))

Mention d'avertissement: **ATTENTION**

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Contient de la 1,2-benzisothiazolin-3-one (BIT) et 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (MIT). Peut provoquer une réaction allergique.

- P260 Ne pas respirer les vapeurs.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P391 Recueillir le produit répandu.
SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

BASF France S.A.S. - Division Agro -
21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex - Tél : 04 72 32 45 45

EN CAS D'URGENCE, APPELER LE 15 OU LE CENTRE ANTI-POISON

En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01 49 64 57 33

Informations techniques sur nos produits : **0 800 100 299** Service & appel gratuits
Fiche de Données de Sécurité disponible sur www.pestcontrol.basf.fr

Termidor SC contient 9,6 % de fipronil sous forme de suspension concentrée (SC)

USAGE AUTORISE

Termidor SC s'utilise dans les murs à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, par les professionnels, pour les traitements curatifs et pour les traitements préventifs post-construction dans les zones avec une forte pression termites.

Termidor SC permet de lutter contre les termites adultes : *Reticulitermes spp.*, *Coptotermes spp.*, *Heterotermes spp.* Le produit après dilution est injecté dans les murs avec un système d'injection à basse pression.

Dose(s) et fréquence(s) d'applications:

Le produit dilué à 0,2% p/p est injecté à faible pression dans des trous percés dans les murs :

- Injections horizontales dans les murs avec une dose de 5 L/m maximum.

et/ou

- Injection à 45° dans des trous avec une dose de 5 L/m maximum.

Après injection, les trous doivent être hermétiquement rebouchés avec du ciment.

Les locaux peuvent être réintégrés dès la fin du traitement.

NB : Nous rappelons que toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente est interdite et que tout usage non conforme à nos préconisations est sous l'entière responsabilité de son utilisateur.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Respecter les doses d'emploi du produit (les concentrations et quantités de produit dilué injectées doivent être en accord avec les doses efficaces).
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Evacuer les animaux et les occupants.
- Porter les gants fournis et une combinaison de travail Catégorie 3 Type 3 pendant toutes les phases de manipulation du produit et pendant la phase de nettoyage.

- Suivre des conditions strictes d'hygiène individuelle : ne pas manger, boire ni fumer pendant la manipulation du produit et se laver les mains après utilisation.
- Ne pas appliquer directement ou à proximité d'aliments ou boissons destinés à la consommation (humaine ou animale), ni sur des surfaces ou ustensiles pouvant entrer en contact direct avec ces denrées.
- Après injection, retirer les excédents de produit avec un super absorbant.
- Un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application de manière à limiter les émissions vers la station d'épuration.
- Aucun rejet vers un cours d'eau ou une station d'épuration.
- Avant traitement, l'applicateur doit vérifier au niveau de la zone adjacente à la zone traitée, s'il n'y a pas de fissures ou de trous pour éviter les fuites.
- Après application, l'applicateur doit vérifier s'il y a des fuites.
- Ne pas appliquer le produit avant que tous les conduits de chauffage, de climatisation, tuyaux de plomberie, égout, lignes électriques ne soient connus et identifiés. Ne pas percer ou

contaminer ceux-ci.

- Ne pas contaminer les sources d'eau publiques.

Premiers secours

En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air frais et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15.

En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminées et laver la zone contaminée avec de l'eau et du savon ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mm. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles et continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : rincer la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15.

En cas de troubles de la conscience, ne pas faire boire ni vomir ; appeler le 15.

Note au médecin. Traiter les symptômes. Contactez un centre antipoison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Elimination du produit et de son emballage

Le film plastique approprié, les vêtements de protection (incluant les gants) et le super absorbant utilisés doivent être éliminés comme déchets solides.

Éliminer le produit non utilisé, son emballage, les eaux de rinçage du matériel et tout autre déchet, dans le circuit de collecte approprié.

En cas d'inefficacité du traitement (suspicion de résistance), le détenteur de l'autorisation doit informer l'Autorité Compétente.

Numéro de lot et date de fabrication : voir sur l'emballage.

Date limite d'utilisation : 2 ans à partir de la date de fabrication.

Toute reproduction du présent texte est interdite.

Termidor® SC

Insecticide à usage professionnel contre les termites

Biocide (TP18) contenant 9,6 % de fipronil +
0,0125% de MIT sous forme de suspension
concentrée (SC)

N° d'autorisation : FR-2016-1029

Numéro de lot et date de fabrication :
voir sur l'emballage.

Date limite d'utilisation :
2 ans à partir de la date de fabrication.

200 ml



*Consulter ce livret
avant toute utilisation*

BASF France S.A.S.

Division Agro
21, chemin de la Sauvegarde
F-69134 ECULLY Cédex
Tél. : 04 72 32 45 45

Fabricant : BASF Agro B. V.,
Arnhem (NL) Freienbach Branch
Huobstrasse 3 - 8808 Pfäffikon - Switzerland

BASF
We create chemistry

© = Marque déposée BASF

Version étiquette 09/2019 - 81136962FR1099

PRECAUTIONS D'EMPLOI :



Termidor SC - (9,6% fipronil - n° CAS 120068-37-3 + 0,0125% MIT - n° CAS 2682-20-4))

Mention d'avertissement: **ATTENTION**

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Contient de la 1,2-benzisothiazolin-3-one (BIT) et 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (MIT). Peut provoquer une réaction allergique.

- P260 Ne pas respirer les vapeurs.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P391 Recueillir le produit répandu.
SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

BASF France S.A.S. - Division Agro -
21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex - Tél : 04 72 32 45 45

EN CAS D'URGENCE, APPELER LE 15 OU LE CENTRE ANTI-POISON

En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01 49 64 57 33

Informations techniques sur nos produits : **0 800 100 299** Service & appel gratuits
Fiche de Données de Sécurité disponible sur www.pestcontrol.basf.fr